



**PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE LAC-BEAUPORT**

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL DE LA  
MUNICIPALITÉ DE LAC-BEAUPORT TENUE À LA SALLE PHILIPPE-  
LAROCHE DU CENTRE COMMUNAUTAIRE LE 18 OCTOBRE 2022 À 18 H**

---

**Personne(s) présente(s) :**

Charles Brochu, président  
Jacinthe Gagnon, Conseillère municipale - District 1  
Lucie Laroche, Conseillère municipale - District no 4  
Marie Gagnon, Conseillère municipale - District 5

Richard Labrecque, greffier-trésorier

**Personne(s) absente(s) :**

Dominic Fortin, Conseiller municipal - District 2  
François Boly, Conseiller municipal - District 3  
Lorne Trudel, Conseiller municipal - District no 6

Les membres dudit conseil formant quorum sous la présidence de Charles Brochu, président.

**ORDRE DU JOUR**

**1. Ouverture de la séance et greffe**

- 1.1 Constatation de l'avis de convocation aux membres du conseil
- 1.2 Ouverture de la séance et greffe
- 1.3 Adoption de l'ordre du jour

**2. Finances et Administration**

- 2.1 Aucun

**3. Direction générale**

- 3.1 Nomination - Comité consultatif d'urbanisme (CCU) 2022

**4. Travaux publics**

- 4.1 Aucun

**5. Loisirs, culture et vie communautaire**

- 5.1 Aucun

**6. Urbanisme et développement durable**

- 6.1 Aucun

**7. Protection contre l'incendie**

- 7.1 Aucun

**8. Varia**

- 8.1 Aucun

**9. Période de questions**

- 9.1 Période de questions

**10. Levée de l'assemblée**

**1.1 Constatation de l'avis de convocation aux membres du conseil**

Le greffier-trésorier dépose l'avis de convocation qui a été transmis aux membres du conseil par voie électronique.

Tous les membres du conseil présents reconnaissent avoir reçu l'avis de convocation et renoncent à celle-ci.



### 1.2 Ouverture de la séance et greffe

Le président constate que le quorum est atteint et déclare la séance ouverte à 18 h 08.

283-2022

### 1.3 Adoption de l'ordre du jour

ATTENDU QUE tous les membres du conseil présents reconnaissent avoir reçu toute documentation utile à la prise de décision concernant les sujets à l'ordre du jour adoptés ci-après;

IL EST PROPOSÉ par Madame Marie Gagnon  
APPUYÉ par Madame Jacinthe Gagnon  
ET RÉSOLU :

D'adopter l'ordre du jour tel que déposé.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

284-2022

### 3.1 Nomination - Comité consultatif d'urbanisme (CCU) 2022

ATTENDU QUE ce conseil a déjà nommé les membres pour l'année 2022 par la résolution 010-2022;

IL EST PROPOSÉ par Madame Jacinthe Gagnon  
APPUYÉ par Madame Lucie Laroche  
ET RÉSOLU :

D'accepter la démission de monsieur le conseiller Dominic Fortin du Comité consultatif d'urbanisme.

De nommer M. François Boily, représentant du conseil, à titre de membre du Comité consultatif d'urbanisme, au siège no 2 de ce comité, et ce, pour le reste de l'année 2022.

Que cette personne représente les intérêts de la Municipalité en tant que membre et fasse rapport au conseil municipal de leurs activités.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

### 9.1 Période de questions

À 18 h 11, le président du conseil répond aux questions de l'assemblée.

Les questions ont porté sur :  
Aucune

Fin de la période de questions à 18 h 11.



**10. Levée de l'assemblée**

Le président lève l'assemblée à 18 h 11.

---

Charles Brochu, maire

---

Richard Labrecque, greffier-trésorier